

Séance extraordinaire du 23 avril 2018

<i>2018-04-155 Ouverture de la séance</i>	<i>2</i>
<i>2018-04-156 Adoption de l'ordre du jour</i>	<i>2</i>
<i>2018-04-157 Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA- CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour l'exercice financier 2018- 2019</i>	<i>2</i>
<i>Période de questions</i>	<i>3</i>
<i>2018-04-158 Levée de la séance</i>	<i>3</i>

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le lundi 23 avril 2018 à 19h00
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents : Mme Annie Pronovost mairesse
 Mme Marie-Andrée Trudel conseillère municipale
 M. Gilles Damphousse conseiller municipal
 Mme Martine St-Amant conseillère municipale
 Mme Sonia Richard conseillère municipale
 M. Gaétan Tessier conseiller municipal
 Mme Marie-Ève Tremblay conseillère municipale
 Mme Alyne Trépanier directrice générale
 Me Julie Marchand greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

2018-04-155 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-156 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour l'exercice financier 2018-2019;
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-157 **DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE FINANCIER**

2018-2019

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite s'engage à procéder, à l'été 2018 à des travaux de réfection majeure sur le chemin des Petites-Forges, le chemin du Grand-Marais, la rue Boivin et le rang des Rivard;

CONSIDÉRANT QUE les travaux décrits ci-dessus sont estimés à 148 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour la réalisation de ce projet, bénéfique pour l'ensemble des contribuables du territoire, est néanmoins limité;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'inscrire ces travaux au Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite demande une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour l'exercice financier 2018-2019;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise Mme Alyne Trépanier, directrice générale, à transmettre le formulaire de demande dûment complété.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-04-158

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu que la séance soit levée à 19 heures 20.

Adoptée à l'unanimité

Me Julie Marchand, greffière

Annie Pronovost, mairesse